

Initiatives ministérielles

• (1840)

Dans ma circonscription, des gens qui ont demandé un visa d'immigrant, sont arrivés au Canada, sont aujourd'hui admissibles et sont devenus des immigrants canadiens, mais, à cause des retards dans le traitement de leur demande, ils doivent attendre des mois, voire davantage, entre le moment où ils demandent la citoyenneté canadienne et celui où ils l'obtiennent. Certes, ils satisfont à toutes les exigences, mais il leur faut encore comparaître devant un juge de l'immigration, le persuader qu'ils satisfont à toutes les exigences et se présenter à la cour de la citoyenneté

Il y a des retards actuellement, de longs retards. . . un an, 18 mois et davantage. Ce sont des êtres humains que nous privons de possibilités d'emploi. On ne peut pas travailler pour le gouvernement de la Colombie-Britannique sans être citoyen canadien. D'autres pertes en découlent. Ce projet de loi ne résout aucun des véritables problèmes qui préoccupent la plupart des Canadiens et des immigrants. Il ne s'attaque pas aux véritables problèmes, il vise simplement à fournir au gouvernement un prétexte artificiel, à savoir qu'il y a un authentique problème de fraude, tant chez les réfugiés que chez les immigrants, et qu'il arrive au Canada des gens qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité, qui ne veulent pas travailler et qui vont se retrouver au bureau de l'aide sociale. C'est tout simplement faux.

Il y a autre chose qui me dérange au sujet de ce projet de loi, et c'est la façon dont le gouvernement procède. Aucune modification importante à la Loi sur l'immigration n'y est proposée. Le projet de loi est truffé de dispositions mal conçues de toute façon. Qu'est-ce que le gouvernement a fait? Il a attendu à trois ou quatre jours de l'ajournement de l'été pour présenter le projet de loi à la Chambre, puis il a invoqué la clôture pour forcer la Chambre à l'adopter, ce qui fait que nous avons essentiellement deux jours pour l'examiner, en débattre et en étudier les implications.

Le projet de loi est un véritable pavé; ce n'est pas une de ces mesures qui tiennent en un paragraphe. Il a 110 pages et certaines de ses dispositions sont extrêmement complexes. Elles sont difficiles à comprendre, de même que leurs répercussions possibles. Et que propose le gouvernement? Au beau milieu de l'été, il nous propose de l'envoyer à un comité pour qu'il l'étudie à toute vapeur.

Les Canadiens se préparent actuellement à partir en vacances. Ils ne seront pas là pour témoigner devant le comité. Les organismes ethniques ou religieux et les regroupements d'immigrants suspendent leurs activités durant l'été. Leur personnel prend congé. Tout le monde est en vacances. Ils ne vont pas pouvoir rappeler tout leur

monde et rédiger en deux semaines des mémoires détaillés au sujet des dispositions techniques et des interprétations de la loi et du projet de loi et les expédier au gouvernement pour qu'il étudie tout cela attentivement pendant l'été.

Pourquoi le gouvernement est-il si pressé? S'il est convaincu que ce projet de loi est nécessaire, pourquoi ne l'a-t-il pas présenté il y a deux ans, lorsque nous avions tout le temps voulu pour l'étudier? Nous aurions eu deux ou trois ans devant nous. Pourquoi a-t-il attendu à la toute fin de son mandat?

En fin de semaine, certains habitants de ma collectivité m'ont laissé entendre que c'était un autre complot pour voir si le gouvernement pouvait soumettre au Parlement une question électorale jouant en faveur des conservateurs, plutôt que pour examiner sérieusement les besoins du Canada en matière d'immigration. Il n'y a qu'à regarder l'histoire. En vertu de cette mesure législative, mon père n'aurait jamais été admis au Canada. Peut-être certains d'entre vous de l'autre côté estimez que c'est tout à fait acceptable. Je parierais que la plupart de vos parents et de vos grands-parents n'auraient pas non plus été admis au Canada.

Ce que nous disons maintenant, c'est que ces immigrants qui ont été admis, qui ont bâti notre pays, qui lui ont donné sa force, qui enfin l'ont enrichi ne seraient pas admis aujourd'hui. J'estime que c'est une honte. Ce qui est encore plus honteux, c'est que le gouvernement essaie manifestement d'amener la Chambre à renvoyer ce projet de loi à un comité afin que celui-ci l'examine durant l'été quand les organisations n'ont ni le temps ni les ressources de faire connaître au comité leurs préoccupations puis, à en croire les rumeurs, de soumettre ce projet de loi, de nouveau à la Chambre à la fin août, voire au début septembre, et de lui faire franchir les autres étapes à la Chambre.

Personnellement, je trouve cela inacceptable.

Pour terminer, j'ajouterai une chose que je crois a déjà été mentionnée. Le Canada a besoin d'immigrants. Notre population vieillit, et le pourcentage de personnes âgées croît de façon significative. Nous avons besoin de jeunes pour redonner des forces à notre collectivité.

Nous avons aussi besoin de veiller à perpétuer le riche patrimoine que constitue la diversité du Canada. Pour ça, nous avons besoin d'une politique d'immigration ouverte et libérale.

[Français]

M. Fernand Jourdenais (La Prairie): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de l'honorable député d'en face.